



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCM/31/T/2020-2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DES POSTES FRONTIERES DE L'OBR A NYANZA-LAC ET A MABANDA.

Date de Publication : 23/11/2020

Date d'ouverture des offres : 14/12/2020

1. OBJET.

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de construction des clôtures des Postes Frontières de l'OBR à NYANZA-LAC et à MABANDA.

En plus de ces constructions, la construction de la fosse septique et du puits perdu à NYANZA-LAC, du caniveau externe de la clôture à MABANDA et l'installation électrique des clôtures des Postes Frontières de l'OBR à NYANZA -LAC et à MABANDA ont été associés au présent marché.

2. FINANCEMENT.

L'Office Burundais des Recettes compte financer l'exécution de ce marché sur des fonds propres de l'exercice budgétaire 2020-2021.

3. ALLOTISSEMENT.

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de **deux (02) lots distincts à savoir :**

- **Lot 1 :** Construction de la clôture semi maçonnerie/ semi métallique, de la fosse septique, du puits perdu et l'installation électrique de la clôture au Poste Frontière de l'OBR à NYANZA -LAC.
- **Lot 2 :** Construction de la clôture semi maçonnerie/ semi métallique, du caniveau externe et l'installation électrique de la clôture au Poste Frontière de l'OBR à MABANDA.

NB: Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou pour les deux (02) lots. Néanmoins, l'entreprise ayant soumissionné pour deux lots ne peut être qu'attributaire d'un (01) seul lot.

4. FINANCEMENT.

L'Office Burundais des Recettes compte financer l'exécution de ce marché sur des fonds propres de l'exercice budgétaire 2020-2021.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00' et de 14 h 00' à 17h30', heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR** situé au 3^{ème} étage de l'Immeuble VIRAGO sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 257 22 28 22 16. Il peut être aussi consulté sur le site web de l'OBR, www.obr.bi



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

pourra être obtenu au Service des Approvisionnements de l'OBR sur **présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 BIF) non remboursables au compte N° 1101/001.04** (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics à l'OBR.

6.REUNION D'INFORMATIONS ET VISITE DE SITE

Une visite du site où sera construite la clôture du Poste Frontière de l'OBR à NYANZA-LAC est prévue en date du 30/11/2020 à partir de 10 heures et la visite du site de MABANDA est prévue le même jour à 14h 00'.

Au cours de cette visite, des précisions seront données aux soumissionnaires sur la nature et la description détaillée des travaux à faire sur place.

7.SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes successivement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture **en date du 14/12/2020 à 10 heures, heure locale** » dans la salle multifonctionnelle de l'immeuble VIRAGO, 2^{ème} étage côté Ouest.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il adresse un rapport de déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

8.GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à **un million de Francs Burundais (1 000 000 BIF) par lot**.

NB : L'absence de la présente garantie entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

9.VALIDITE DES OFFRES

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite effective de dépôt des offres.

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO